



**PRÉFET
DE L'AUDE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

AVIS ENQUETE PUBLIQUE

portant sur la demande de permis de construire d'une centrale photovoltaïque au sol d'une puissance supérieure à 250 KWc sur la commune de SALLELES D'AUDE au lieu-dit « Les Grandes Garrigues de Truilhas » déposée par la société « GM INVEST »

Par arrêté préfectoral du 16 mars 2022 du préfet de l'Aude, une enquête publique sur le projet susvisé, d'une durée de 32 jours, est prescrite du 11 avril 2022 au 12 mai 2022 inclus.

Caractéristiques principales du projet : Le projet situé sur la commune de Sallèles-d'Aude porte sur la création d'une centrale photovoltaïque destinée à la production d'électricité sur une unité foncière de 14ha située au lieu-dit « Les Grandes Garrigues de Truilhas », sur le territoire communal de Sallèles-d'Aude.

Le parc se situe sur un terrain en friche situé face à la zone industrielle de Truilhas, à proximité du Canal du Midi et à environ 3 km au nord-ouest du village de Sallèles-d'Aude.

La puissance attendue est de 11 MWc pour une surface clôturée de 9,7ha comprenant des panneaux sur structure fixe de hauteur 1,50m ainsi que des pistes internes/externes et des bâtiments techniques sur 69m².

Au terme de la procédure, la décision préfectorale qui pourra être adoptée sera, soit un arrêté accordant le permis de construire avec ou sans prescription, soit un arrêté refusant le permis de construire, soit un arrêté portant sursis à statuer, soit un refus tacite en cas de silence gardé au terme du délai de deux mois mentionné à l'article R.423-32 de code de l'urbanisme.

Le commissaire enquêteur est M. Prosper EKODO, pharmacien en retraite ; en cas d'empêchement, un commissaire enquêteur remplaçant est désigné après interruption de l'enquête.

Pendant la durée de l'enquête, le dossier d'enquête publique, comportant notamment l'étude d'impact avec son résumé non technique et l'avis de la MRAe en sa qualité d'autorité environnementale, est consultable :

- en version papier à la mairie de Sallèles d'Aude, siège de l'enquête – 22 avenue René Iché – 1590 Sallèles d'Aude, aux jours et heures d'ouverture au public,

- sur le site internet comportant le registre dématérialisé, au lien suivant :

<https://www.democratie-active.fr/parc-solaire-truilhas/>

- sur le site internet des services de l'État dans l'Aude au lien suivant :

<http://www.aude.gouv.fr/le-photovoltaïque-r1674.html>

- gratuitement sur un poste informatique, à la Mairie de Sallèles-d'Aude aux jours et heures d'ouverture au public.

Toute personne peut obtenir à ses frais communication du dossier d'enquête auprès du Préfet de l'Aude – Direction du pilotage des politiques publiques et de l'appui territorial – Bureau de l'environnement et de l'aménagement de territoire, dès la publication de l'arrêté d'ouverture de l'enquête.

Pendant toute la durée de l'enquête, les observations et propositions sur ce projet peuvent être consignées par le public :

- sur le registre d'enquête à feuillets non mobiles, cotés et paraphés par le commissaire enquêteur, ouvert uniquement à la mairie de Sallèles d'Aude .
- sur le registre dématérialisé en lien suivant : <https://www.democratie-active.fr/parc-solaire-truilhas/>

Elles peuvent également être adressées avant la clôture de l'enquête :

- par voie postale à l'adresse suivante : Mairie de Sallèles-d'Aude– 22 avenue René Iché – 11590 Sallèles-d'Aude – à l'attention de M. le commissaire enquêteur (centrale photovoltaïque « Les Grandes Garrigues de Truilhas »).

Ces observations sont annexées au registre d'enquête, sous forme papier, tenu à disposition au siège de l'enquête.

- par courriel transmis au commissaire enquêteur à l'adresse suivante :

parc-solaire-truilhas@democratie-active.fr

Les communes concernées sont :

- Sallèles d'Aude, siège de l'enquête, Mirepeisset, Ouveillan, Argeliers, Cuxac-d'Aude, Moussan, et Saint-Marcel-sur-Aude.

Le commissaire enquêteur recevra les observations du public à la mairie de Sallèles-d'Aude– 22 avenue René Iché :

- **lundi 11 avril 2022 de 09H à 12H,**
- **mercredi 27 avril 2022 de 09H à 12H,**
- **jeudi 12 mai 2022 de 15H à 18H.**

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public à réception et pendant un an à compter de la clôture de l'enquête :

- en mairie de Sallèles-d'Aude ;
- à la préfecture de l'Aude (Direction du pilotage des politiques publiques et de l'appui territorial – bureau de l'environnement et de l'aménagement du territoire) sur rendez-vous uniquement aux jours et heures habituels d'ouverture ;
- sur le site internet comportant le registre dématérialisé au lien suivant :
<https://www.democratie-active.fr/parc-solaire-truilhas/>
- sur le site internet des services de l'État dans l'Aude à l'adresse suivante :
<http://www.aude.gouv.fr/le-photovoltaïque-r1674.html>

La personne responsable du projet est M. Olivier CARRÉ – président de la société « GM INVEST » – Château de Touny les Roses – 81150 LAGRAVE. Toutes les informations techniques relatives au projet pourront être demandées à Mme Luce PRESSET – Directrice associée SEPALE – 18 rue du 4 septembre 34500 BEZIERS – tél. : 04 67 48 60 06 @ : l.presset@sepale.com